

[Text]

produce goods or have our workers produce goods that could be exported; we wanted to close in because the fight became so focused. However, we in fact kept saying and continue to say—not a lot of people were listening—that we believed we were a trading nation but that the trading rules we would work under should be dealt with under GATT.

Having said that, and getting to the point of talking in terms of real agreement, we became concerned about other issues and the social policies, just as has happened with this committee. The Chair says to me that John Crosbie was willing to wait and wanted the opinion of the committee but had to come back and say he could not now because the U.S. had decided to go earlier. We said we would lose our sovereignty. I do not lie awake nights, but I certainly wonder with great concern whether the future of my country is being decided by a vote in the American Congress. If that is not a loss of sovereignty, I do not know what it is.

Anyhow, having gone into the negotiations, we questioned why they would not do a social contract, as they have done with the European Community, and raise the social standards and labour legislation.

What we have ended up with—and it gets worse. The southern United States is bad. Mexico is even worse in terms of labour relations and regulatory standards. Not only did we get into an agreement we disagreed with, but also we got into an agreement that will end up, we believe, having all three countries working under the lowest common denominator of a downward conversion of social policy and labour legislation.

Mr. Bruce Campbell (Senior Economist, Canadian Labour Congress): If I could add a little to this, on the question of free trade, you just introduce it as the trend or the way the world is going. However, the free trade issue has been with us for a long time as a country, and it has been with the Liberal Party for a long time. They lost an election in 1911. They considered it in the 1930s, and Mackenzie King considered it again after the war. It is not as if it is something new to consider in light of new circumstances.

We as a country have opted for the GATT multilateral process. Over the last 40 or 50 years we have done quite well in terms of liberalizing trade at relatively small political cost. The problem with the bilateral agreement is that for the small benefits—which are arguable—that were achieved, we have paid an enormous price.

We talk about enhanced market access. We are seeing now that the dispute settlement process is not what it was cracked up to be. We have lost major decisions. The process has not been judicialized. There is still a push-and-shove political process, with the United States carrying the overwhelming weight at 10:1 in terms of economic power, and former proponents of this new dispute settlement process and new secure access are now saying that they have lost

[Translation]

reprochait de ne pas vouloir nous ouvrir vers l'extérieur, de ne pas vouloir fabriquer ou faire fabriquer par nos travailleurs des marchandises destinées à l'exportation, de vouloir nous replier sur nous-mêmes à l'heure où la concurrence se faisait plus féroce. Cependant, nous avons toujours dit et nous continuons de dire...il n'y a pas grand-monde qui nous écoutait...que nous sommes sans contredit une nation commerçante sauf que nous souhaitons que les règles qui régissent nos échanges relèvent du GATT.

Cela dit, pour en venir à l'accord proprement dit, nous avions des inquiétudes au sujet des politiques sociales et d'autres questions. D'ailleurs, ce qui vient de se passer avec le comité illustre cela. D'après ce que me dit le président, John Crosbie était disposé à attendre que le comité se soit formé une opinion, mais il a dû revenir sur sa décision parce que les États-Unis avaient décidé d'aller de l'avant plus tôt. Nous avons dit que nous allions perdre notre souveraineté. Je n'en suis pas à faire de l'insomnie, mais je ne peux m'empêcher de me demander avec beaucoup d'inquiétude si l'avenir de mon pays est décidé par un vote du Congrès américain. Si ce n'est pas une perte de souveraineté, alors qu'est-ce que c'est?

Quoi qu'il en soit, une fois les négociations entamées, nous avons demandé à nos dirigeants pourquoi ils ne signeraient pas un contrat social, comme ils l'avaient fait avec la communauté européenne, pour relever les normes sociales et améliorer la législation du travail.

Les résultats auxquels on a abouti ont été désastreux, et les choses vont de mal en pis. Dans le sud des États-Unis, les conditions sont mauvaises. Et au Mexique, pour ce qui est des relations patronales syndicales et des normes de réglementation, c'est encore pire. Non seulement le gouvernement a conclu un accord que nous contestions, mais au bout du compte, il aura pour effet d'amener les trois pays à fonctionner selon le plus petit dénominateur commun, au détriment de la politique sociale et de la législation du travail.

M. Bruce Campbell (économiste en chef, Congrès du travail du Canada): Je voudrais ajouter quelque chose. On dit de l'accord du libre-échange qu'il s'inscrit dans le cours de l'évolution mondiale. Cependant, il y a déjà longtemps que notre pays et le Parti libéral discutent de libre-échange. D'ailleurs, le Parti libéral a perdu des élections sur ce thème en 1911. La question est revenue sur le tapis dans les années 30, et Mackenzie King a de nouveau envisagé cette solution après la guerre. Ce n'est pas comme si c'était quelque chose de nouveau qu'il faille envisager dans une conjoncture nouvelle.

En tant que pays, nous avons choisi le processus multilatéral du GATT. Et depuis 40 ou 50 ans, nous avons passablement bien réussi à libéraliser les échanges à un coût politique relativement faible. Le problème associé à l'accord bilatéral, c'est que pour les maigres avantages que nous avons obtenus...et ils sont discutables...nous avons payé un prix exorbitant.

On a fait valoir que l'accès au marché américain s'en trouverait amélioré. Or, on se rend compte maintenant que le mécanisme de règlement des différends n'est pas exactement à la hauteur. Des décisions importantes nous ont été défavorables. Le processus n'a pas été placé sous la responsabilité du pouvoir judiciaire. Nous demeurons en présence d'un processus politique où le plus fort l'emporte, et où les États-Unis possèdent un poids prépondérant évalué